

Vivre à Suze

Janvier 2024 #14

Journal d'information municipale

Edito

Pour suivre l'actualité de la commune et des vallées Gervanne-Sye, un nouveau site internet :

<https://www.gervanne-sye.com>

Vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, les derniers textes officiels, les informations municipales,...

Que souhaiter pour cette nouvelle année ?
Que nous souhaiter ?

Je nous souhaite confiance, joie et bonne entente.
Je nous souhaite de savourer le plaisir d'être ensemble et d'avancer à plusieurs.
Je nous souhaite de la fraternité, enrobée d'égalité sur un fond de liberté.

Je tiens à remercier ici les membres de l'équipe municipale pour leur engagement et le temps donné sans compter pour oeuvrer au service de la commune en 2023. Je remercie aussi nos conjointes et conjoints, nos enfants et nos proches pour leur soutien et leur grande disponibilité à nos côtés.

Bérangère Driay

Agenda communal 2024

De janvier à mai 2024 Exposition de Béatrice Lantheaume à la mairie

3 février Atelier "Suze 2050" avec les habitants, 9h à 12h

10 février Concours de belote, 15h

6 mars Conseil municipal, 20h

10 mars Trail de Saint Pancrace, en matinée

16 mars Atelier "Suze 2050" suite, 9h à 12h

27 mars Conseil municipal, 20h

8 mai Commémoration au monument aux morts à 11h

15 mai Conseil municipal, 20h

19 mai Vogue suzoise

1er juin Spectacle "Carton jaune" en soirée

23 juin Feux de la Saint Jean

Actualité communale

Les vœux de l'équipe municipale

Avant de passer à la dégustation des petits fours et de la Clairette, la soixantaine de personnes présentes a pu écouter les vœux de la municipalité. Il fallait saluer la présence pour l'occasion de Mme Muriel Paret, conseillère départementale, Mme Nathalie Nieson, présidente du SDED, M. Gilles Magnon, Maire de Piégros la Clastre et des pompiers représentant la caserne de Beaufort.

Quelques élus ont rappelé les réalisations de l'année 2023 :

- la procédure concernant le CR1
- l'évolution d'une portion du CR22
- pas de pylône à Suze
- la mise en place de la cuisine satellite pour la cantine
- la fin de la transformation du bâtiment Maillefaud et l'accueil d'une jeune famille à Suze
- le début de la réflexion sur l'ambitieux projet « Suze 2050 »
- le départ de M. Francis Morel et l'arrivée de M. Wladimir Imbert par le biais du service mutualisé de la CCVD
- la venue d'équilibristes sur tabouret dans le cadre de Fulgurance 2023
- et la soupe au pistou du 14 juillet, soirée dansante avec "Embarquement immédiat", animation proposée par le duo de la Compagnie Instabilis.



Mme Le Maire a repris la parole en présentant les sujets à venir en 2024 :

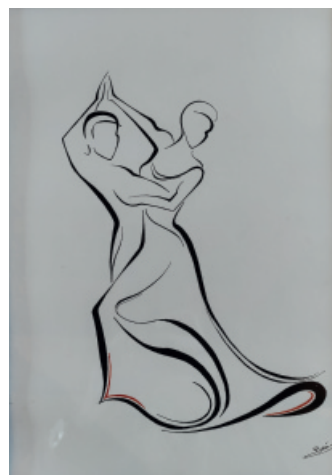
- l'entrée dans le parc du Vercors
- la transition énergétique imposée par la loi APER
- l'équipement photovoltaïque des toitures communales
- le projet "Cœur de village - Suze 2050"
- le transfert de la compétence eau
- l'arrivée de la fibre optique.

Pour conclure la cérémonie, il a été demandé aux Suzoises et Suzois de baptiser la salle d'animation en faisant un choix parmi trois propositions de noms :

- la salle buissonnière
- la marronnière
- le Vivier

A l'issue de la consultation, le nom de la nouvelle salle est... Le Vivier !

Exposition à la mairie



Béatrice Lantheaume, originaire de Gigors, a paré de ses tableaux les murs de la salle du conseil municipal.

De nombreux sujets colorés, hétéroclites, peints avec minutie en soulignant le contour des portraits d'un trait très fin, très envolé, sont représentés, dont un clown musicien en mouvement qui est d'une beauté extraordinaire...

Visite le lundi de 14 h à 16h et le vendredi de 16h à 19h.

Actualité communale

Adhérer au Parc du Vercors ?



En 2024, le Parc va se doter d'une nouvelle charte. Lors du premier semestre 2024, les communes se prononceront en conseil municipal sur leur adhésion.

A ce jour, la commune de Suze n'appartient pas au périmètre du Parc. Elle en est limitrophe avec les communes de Beaufort-sur-Gervanne et Gigors-et-Lozeron, qui sont membres du Parc. Au quotidien, les élèves de l'école de Suze bénéficient des actions proposées par le Parc dans le cadre du RPI qui réunit des communes déjà adhérentes.

Pour en savoir plus sur le projet de charte, une [petite vidéo](#) explicative peut être regardée.

Et le [projet de charte](#) est consultable aussi en ligne sur le site du Parc du Vercors.

N'hésitez pas à faire part de vos questions et remarques à ce sujet aux élus !



Etude de connaissance du karst de la Gervanne

Avec les dernières années de sécheresse que nous avons connues, mieux connaître le comportement du karst de la Gervanne est devenu indispensable. A cette fin, une étude est engagée par l'Entente tripartite qui regroupe les deux intercommunalités du bassin versant du karst (CCCPS et CCVD) ainsi que le Syndicat Mixte Drôme-Gervanne qui porte l'étude. Les communes locales, dont Suze, sont représentées au sein de cette entente. L'étude va consister en une synthèse des données scientifiques existantes, des investigations hydrogéologiques par jaugeage des débits d'étiage de la Gervanne, mais aussi de la Sye et de la Drôme car ces cours d'eau sont indirectement reliés au karst. Deux campagnes de mesures hydrogéochimiques auront également lieu, ainsi qu'un test de fonctionnement progressif des installations de pompage en place.

Le recueil de l'ensemble des données permettra de définir, éléments scientifiques à l'appui, la meilleure façon de gérer la ressource en eau à l'avenir.

Mme la Sous-Préfète à Suze

Le 24 janvier 2024, Mme Véronique Simonin, nouvellement arrivée à la tête de la Sous-Préfecture de Die a répondu à l'invitation des élus. Sa venue a été l'occasion de présenter le projet "Coeur de village-Suze 2050" et les investissements à venir lors des prochaines années. Les projets envisagés nécessiteront un soutien financier de la part de l'Etat. Mme Simonin a apprécié la visite et s'est montrée sensible aux paysages suzois.

Reportage

La parole est donnée... aux consommateurs des paniers suzois

Chaque jeudi, la ferme des Buis située à la Roche sur Grane livre à Suze des paniers de légumes variés commandés par internet.

Voici les résultats d'une enquête réalisée auprès des utilisateurs de ce nouveau service à Suze.

- La fraîcheur vous semble-t-elle correcte ?
Oui à 100%
- Le jour de livraison vous convient-il ?
Oui à 100%
- Le prix vous semble-t-il raisonnable ?
Oui à 100%
- Le mode de commande par internet est-il facile pour vous ?
Oui à 100%

Promis il n'y a pas de trucage dans les réponses !

- Avez-vous des suggestions à faire ?
- Ajouter ou partager des recettes avec les produits livrés.

Réponse : Pourquoi pas, cela se fait déjà parfois oralement.

- Avoir la possibilité de récupérer le panier quand nous sommes absents le jeudi entre 17 et 18 heures.

Réponse : vous pouvez laisser une cagette avec votre nom et passer plus tard dans la soirée.

- Mettre des paniers en plus si on se décide au dernier moment sans passer par l'anticipation que ça demande et parfois l'oubli (commande internet).

Réponse : ce n'est pas réalisable à la fois par rapport au paiement en ligne et parce que tout ce qui est livré est payé et récupéré. Il n'y a pas d'inventus.

- Proposer certains fruits, légumes et compotes en plus des paniers.

Réponse : c'est déjà le cas pour les compotes et certains légumes (pomme de terre, patates douces, butternut).

- o Avoir plus de variété dans les produits d'une semaine sur l'autre.

Réponse : message passé aux maraichers

- o Pouvoir commander des œufs.

Réponse : cela arrive dans un an environ, youpi !

- Quelle est votre phrase slogan ?

- o Les paniers bio de Suze : délicieux, sains et bons pour nous et la nature

- o J'ai trop hâte de découvrir les légumes de la semaine

- o Des légumes qui vous mettent l'eau à la bouche !

- o Fraicheurs suzoises

- o Panier surprise savoureux et rendez-vous chaleureux

- o Quelle aubaine ces paniers de fruits et légumes en circuit carrément court

- o C'est un super service de proximité

- o Très bonne et gustative initiative, merci de l'avoir organisée

- o Du champ à l'assiette

Alors pourquoi pas vous ?

Il suffit de cliquer sur <https://www.local.direct/> indiquez SUZE/puis paniers de Suze

Les paniers de Suze

📍 Les Jaux, 26400 Suze

🕒 Jeudi 17h30-18h30



La Ferme des Buis



Commander les produits

sur commande uniquement

Du côté des commissions

Comité consultatif "Coeur de village"

Une magnifique zone à aménager !

Deux propriétaires ont décidé de vendre leur bien à la commune de Suze, zones en plein cœur du village. Il s'agit de la famille Maillefaud pour la zone entre le terrain de sport et l'église et de Mme Huguette Serret, fille de Mme Marie-Louise Jean pour la zone à droite de l'église et l'ancienne maison de Mme Jean, juste en face. C'est une belle opportunité pour repenser l'organisation et l'aménagement des Jaux.

Le cabinet d'urbanisme Chado de Gap a été choisi pour nous aider dans cette tâche. Un premier travail avait été réalisé avec une vingtaine d'habitants volontaires pour établir le cahier des charges, les grandes lignes de nos besoins, base de travail actuelle du cabinet Chado. Maintenant, il reste à organiser tout cela sur le papier. Chacun des Suzois est invité à participer à cette démarche le samedi 3 février de 9h à 12h. Bien sûr, tout ne se fera pas en un claquement de doigt d'où le nom de « Suze 2050 » mais c'est aujourd'hui que nous traçons l'ensemble du programme. Vos avis sont donc précieux.

Commission "SIVOS"



Depuis ce début janvier, nos écoliers sont accompagnés par une nouvelle cantinière. Muriel Weiss, employée du SIVOS de la Gervanne, oeuvre pour faire déjeuner à Suze entre 50 et 60 enfants ainsi que 4 adultes accompagnateurs. Il semblerait que tous se régalaient de ces plats préparés dans la nouvelle cuisine centrale installée à Eurre par la CCVD. Les repas sont élaborés avec un maximum de produits bio et locaux. C'est la symphonie des 3 S : sain, simple et savoureux. Les enfants se régalaient !

Matinée-atelier du 3 février

Pour bien organiser ce moment, merci de confirmer votre présence par mail secretariat@mairie-suze.fr ou par téléphone au 04 75 76 42 68.



Du côté de la CCVD

Une nanocrèche arrive dans la vallée !

A l'automne prochain, un projet innovant devrait voir le jour dans notre vallée. Une nano-crèche mobile sera installée à Beaufort le temps pour une crèche plus importante de voir le jour. Le projet est porté par la CCVD et financé en partie par la CAF.

Une nano-crèche, qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace constitué de plusieurs modules, isolés de manière renforcée pour répondre aux normes RE 2020, le tout sur une surface de 70 m². Le projet sera centré sur l'extérieur avec un espace intérieur réduit. Le lieu proposera 6 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.

Vous êtes intéressés pour vos enfants ?

Pour bénéficier de ce service, il faut s'inscrire auprès du service petite enfance de la CCVD d'ici le mois d'avril 2024. La commission d'attribution se réunira en mai 2024.



Une aide pour la rénovation thermique des logements vacants



Vous êtes propriétaire ou nouvel acquéreur d'un logement vacant qui a besoin d'une rénovation thermique ? La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée vous accompagne dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), avec une aide de 2000 € (plafonnée à 50 % du montant TTC des dépenses éligibles). Cette aide s'adresse tant aux propriétaires bailleurs qu'aux propriétaires occupants.

Pour en bénéficier, quelques conditions sont à remplir :

- le logement doit être vacant depuis au moins 2 ans et constituer un logement avant les travaux (le changement de destination n'est pas accepté),
- le logement doit faire l'objet d'une rénovation thermique complète ou a minima d'un bouquet de travaux comprenant isolation des murs, fenêtres et ventilation,
- le logement doit être remis sur le marché des résidences principales pour une durée minimale de 6 ans.

Objectif général : remettre sur le marché des résidences principales des logements de bonne qualité énergétique.

Plus d'infos : www.valdedrome.com

Contact et renseignements : Service Public Intercommunal de l'Energie (SPIE) – energie.habitat@cccps.fr – 09 70 59 05 15

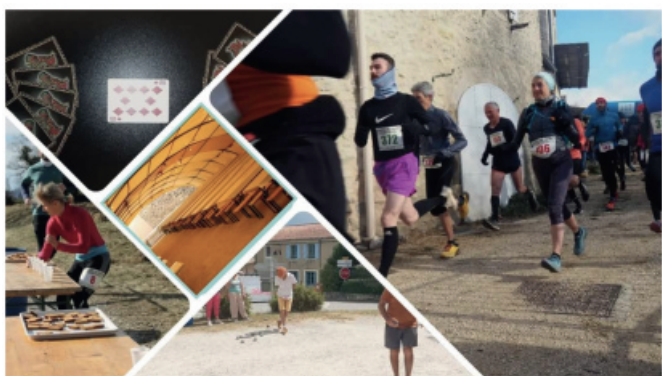
Vie associative

Comité des fêtes

Le 13 janvier 2024, l'association s'est réunie en assemblée générale. Tous les membres du conseil d'administration ont été renouvelés et nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre. Vous trouverez l'agenda des festivités en première page de ce journal. Nous serons ravis de vous voir lors de ces événements.

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook et Instagram "Comité des fêtes de Suze".

Les membres du comité des fêtes suzois



Aprosire

L'APROSIRE vous présente ses meilleurs vœux pour 2024, année qui nous l'espérons verra la réouverture du CR1 et le renoncement au projet de pylône sur la commune.

L'APROSIRE s'est mobilisée sur ces dossiers en 2023 et poursuivra son travail en 2024. Nous resterons vigilants sur tous les sujets qui touchent à l'aménagement de la commune et la préservation de notre patrimoine suzois. Vous pouvez nous rejoindre en adhérant en ligne sur le site Hello Asso, Association pour la protection des sites remarquables de Suze.

Nous avons besoin de faire nombre et rassembler autour de la préservation de nos biens communs.

Le Conseil d'Administration de l'Aprosire
asprosirs@gmx.fr

Vous avez la parole

Cet espace d'expression est mis à disposition, conformément à la charte publiée sur le site Gervanne-Sye : <https://www.gervanne-sye.com/wp-content/uploads/2020/08/suze-charte-tribune-libre-v4.pdf>

Après mon évaluation mal reçue par les autres élus fin 2022, ils ne m'ont plus voulu rester membre de leur équipe. Depuis 2023 l'opposition – imposée par les autres élus - donc existe à Suze. Aussi depuis 2023 je me trouve exclus des préparations du conseil. Par conséquent les échanges avec les autres élus ont lieu pendant les réunions du conseil. Souvent je suis d'accord avec les propositions du maire, mais je débats en cas de désaccord, je pose des questions supplémentaires et j'introduis des solutions autres que proposées. Si nécessaire j'explique mon vote explicitement. Les procès-verbaux en témoignent.

Avec encore deux années en amont je resterai à votre écoute. Je serai là pour vos opinions, vos suggestions, vos commentaires, vos remarques et surtout l'échange avec vous. Je vous invite !

Ad Koolen - ad.koolen@mairie-suze.fr 0601771385 -

Informations diverses

Brûlage de végétaux

L'interdiction de brûler les végétaux est toujours en vigueur. Merci à tous ceux qui font l'effort de respecter la réglementation.

Pour récolter les déchets végétaux, la déchetterie intercommunale située à Beaufort vous accueille les mercredis et samedis.

Du 16 septembre au 31 mai, elle ouverte de 8h à 12h puis de 13h30 à 16h45.

Déploiement de la fibre

Les travaux de déploiement du réseau de la fibre ont commencé à Suze. En tant que propriétaires privés, vous pouvez être sollicités par l'entreprise qui effectue les travaux. Des conventions de passage, des servitudes aériennes pourront vous être demandées ainsi que des autorisations pour implanter de nouveaux poteaux.

Le conseil municipal a fait le choix d'autoriser le doublement de quelques poteaux lorsqu'ils étaient isolés. Pour les poteaux qui étaient en bout de ligne, quartiers Vieux village et Les Plaines, c'est en concertation avec les habitants concernés qu'il a été décidé de différer les autorisations d'implantation pour des raisons d'impact paysager mais aussi de vulnérabilité des lignes aux intempéries. L'enfouissement des cables serait en effet une bien meilleure solution. C'est cette demande qui sera portée auprès d'ADN. Les élus ne sont pas opposés au déploiement de la fibre mais recherchent les solutions les meilleures pour la commune.

Du bon usage de la station d'épuration

La station d'épuration située à la sortie des Jaux collecte les eaux usées des habitants du Vieux village et des Jaux. C'est l'employé intercommunal qui en assure le bon fonctionnement.

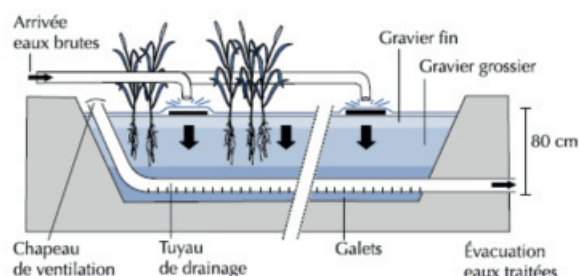
C'est un système à filtration naturelle, où des roseaux mettent en oeuvre le cycle naturel d'épuration de l'eau. Le procédé combine l'effet épuratoire naturel des roseaux aux effets filtrants du sable et des graviers.

Pour bien fonctionner, il faut des roseaux vigoureux. Soyons attentifs aux produits ménagers utilisés chez soi. La javel est à proscrire.

Le système d'épuration filtre les eaux usées mais il n'absorbe pas tout ! Il est donc rappelé qu'il faut veiller à ne pas jeter dans les toilettes :

- lingettes, même biodégradables
- couches
- serviettes et tampons hygiéniques
- petits jouets type playmobil ou legos... Car c'est arrivé aussi !

Grâce à l'implication de chacun, notre station d'épuration restera en pleine forme.



Besoin de joindre l' élu d'astreinte ?

07 83 47 43 80

Les élus assurent une présence en mairie tous les vendredis après-midi et se rendent disponibles à d'autres moments sur rendez-vous, si besoin.

secretariat@mairie-suze.fr

Prochain journal
Mi-mai 2024